



ORGANISATION FRANÇAISE DES PSYCHOLOGUES
— SPÉCIALISÉS EN NEUROPSYCHOLOGIE —

PROCES VERBAL

Assemblée Générale 2016

2 avril 2016, Paris

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFPN

Sandrine Chicherie, *présidente*
Grégoire Wauquiez, *vice-président*
Amélie Ponchel, *secrétaire*
Hélène Vichard, *secrétaire adjointe*
Yaële Spirli, *trésorière*
Anne-Marie Cauletin-Gillier, *trésorière adjointe*

Virginie Biscay
Mathieu Hainselin
Virginie Mattio
Marie de Montalembert
Mathilde Muneaux
Jacqueline Pho
Benoît Selingue

Assemblée générale 2016

Sommaire

Assemblée générale 2016 <i>Sommaire</i>	1
Assemblée générale 2016 <i>Procès verbal</i>	2
Assemblée générale 2016 <i>Rapport moral</i>	4
Assemblée générale 2016 <i>Rapport financier</i>	7
Assemblée générale 2016 <i>Rapport d'activité</i>	9
Le Conseil d'Administration.....	9
La commission Formation initiale.....	11
La commission Formation continue	13
La commission Réflexion sur les pratiques et visibilité de la spécialité	15
La commission Liens avec les associations locales et internationales	18
La commission Observatoire	20
La commission Internet	22
La commission Revue	24
La commission Psychométrie	26
La commission Droits et statut	27
Assemblée générale 2016 <i>Synthèse des débats</i>	28

Assemblée générale 2016

Procès verbal

Les adhérents de l'Organisation Française des Psychologues spécialisés en Neuropsychologie (OFPN) se sont réunis en assemblée générale le **samedi 2 avril 2016** de 13h30 à 16h30 à **Paris**.

En vertu de l'article de l'article 6 des statuts de l'association, seuls les membres professionnels à jour de cotisation peuvent participer au vote. Conformément à l'article 21 des statuts, ils peuvent se faire représenter au cours de l'assemblée générale en confiant une procuration à un autre adhérent disposant du droit de vote (dans la limite de deux procurations maximum par personne) et aucun quorum n'est exigé pour la tenue des assemblées générales ordinaires.

A l'assemblée de ce jour, **45 adhérents** professionnels à jour de cotisation étaient présents ou représentés (27 présents, 18 représentés). Ont assisté à l'assemblée générale mais n'ont pas pris part aux votes 1 non adhérent à l'OFPN.

Mme Sandrine Chicherie, en qualité de présidente de l'association, préside l'assemblée et Mme Amélie Ponchel en est nommée secrétaire.

Après rappel de l'ordre du jour par la présidente et présentation des différents rapports (voir [rapport moral](#), [rapport financier](#), [rapport d'activité](#)), les participants ouvrent le débat (voir [synthèse des débats](#)). Puis, les discussions sont closes et les différents points à l'ordre du jour sont votés, sous la direction du président.

- **Première décision** : **L'assemblée approuve le rapport d'activité énoncé.** Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.
- **Deuxième décision** : **L'assemblée approuve le rapport financier énoncé.** Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.
- **Troisième décision** : **L'assemblée approuve le maintien des montants de cotisation et de leurs modalités de paiement.** Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

	Montant de la cotisation
Adhérent professionnel	70,00 €
Adhérent étudiant / retraité	25,00 €
Adhérent international	15,00 €

Modalités de paiement : portail numérique sécurisé par PayPal, virement bancaire direct ou chèque.

- **Quatrième décision** : **L'assemblée approuve la mise en place d'une réduction de 10 € applicable aux membres des associations partenaires de l'OFPN à partir du 1er mai 2016 (sous réserve de la mise en place technique du système de coupon de réduction).** Cette résolution est adoptée à la majorité des voix moins trois abstentions.
- **Cinquième décision** : **L'assemblée approuve la modification du règlement intérieur à propos des modalités d'élection du CA.** Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

L'article 14.3 initialement rédigé comme suit « *Le CA est composé de 7 à 13 membres. L'élection se fait à la majorité absolue, dans la limite de 13 élus maximum, et à la majorité relative dans le cas où moins de 7 personnes sont élues par le scrutin à la majorité absolue.* » se voit ajouter la précision suivante : « *En cas d'égalité des votes, un nouveau vote sera proposé aux adhérents dans un délai de deux semaines pour départager les ex-aequo.* »

- **Sixième décision : L'assemblée approuve la modification du règlement intérieur à propos de la responsabilité des commissions.** Cette décision est adoptée à la majorité des voix moins deux votes contre.

L'article 20.3 initialement rédigé comme suit « *Les responsables des commissions sont choisis et désignés par le CA au sein même du CA. Ils sont deux au maximum pour une même commission.* » est remplacé par « *Les responsables des commissions sont choisis et désignés par le CA. Au moins l'un d'entre eux est membre du CA.* ».

Fait à Lille, le 20/04/2016

Sandrine Chicherie,
Présidente

Amélie Ponchel,
Secrétaire

Assemblée générale 2016

Rapport moral

Les adhérents de l'Organisation Française des Psychologues spécialisés en Neuropsychologie (OFPN) se sont réunis en assemblée générale le **samedi 2 avril 2016** de 13h30 à 16h30 à **Paris**. Le présent rapport moral leur a été présenté.

2007-2014 : on construit les bases... 2015 : c'est vraiment parti !

Sans refaire l'historique complet de la démarche, rappelons que le projet de rassemblement national a été initié en 2007 par Dominique Cazin et Pierre-Yves Jonin. Il aura fallu 7 ans pour que ce projet se concrétise par la création de l'OFPN.

Avec l'ouverture des adhésions en janvier, 2015 peut être considérée comme la première année véritable de l'organisation. L'objet de cette assemblée générale est d'échanger avec les adhérents sur les activités de l'OFPN au cours de cette année et sur les projets débutés ou envisagés.

Début 2015, nous avons diffusé le troisième numéro de la revue *Les Cahiers de Neuropsychologie Clinique* avec un dossier central sur les stages. Il est désormais en accès libre et nous vous invitons à le (re)découvrir sur [le site de la revue](#).

2015, c'est aussi le lancement d'un projet qui nous tient à cœur : la deuxième édition du CNNC (congrès national de neuropsychologie clinique) qui, rappelons-le, aura lieu les 14 et 15 octobre 2016 à Nîmes (voir le rapport d'activité de la commission Formation Continue et [le site du CNNC](#)).

Le mois de juin 2015 a été particulièrement chargé pour les membres du conseil d'administration. Nous avons organisé [la première assemblée générale](#) le 28 juin 2015. Nous sommes également intervenus aux [Entretiens Francophones de la Psychologie](#) organisé par la FFPP (fédération française des psychologues et de la psychologie) du 4 au 6 juin 2015, ce qui a constitué une première représentation officielle devant l'ensemble des organisations professionnelles des psychologues.

Nous avons poursuivi notre objectif de représentation auprès de la SNLF (société de neuropsychologie de langue française) avec une rencontre en octobre 2015. Le but était de présenter le fonctionnement et les missions de l'OFPN.

Enfin, un autre élément important en 2015 a été la fin du travail sur les plaquettes d'informations que les membres présents lors de l'AG ont pu découvrir en exclusivité. Merci encore aux différentes personnes qui ont permis de réaliser ce travail. Ces plaquettes seront prochainement disponibles sur le site de l'OFPN.

Certains projets demandent plus de temps...

Certains projets demandent plus de temps et se poursuivent en 2016 : les enquêtes de l'observatoire, le travail sur la pratique du bilan auprès d'enfants TDAH, la diffusion des plaquettes (qui est sur le point d'être effective). D'autres sont sur le point d'être effectivement lancés ou viennent d'être

relancés, notamment dans le cadre de la commission Formation initiale (participation à l'élaboration d'un carnet de stage, réflexions sur ce qui fait qu'un psychologue peut être considéré comme spécialisé en neuropsychologie). Sans compter les 1001 idées de projet à formaliser à l'avenir. Ces différents projets seront présentés par les responsables des commissions concernées.

Le renforcement de l'équipe d'administration en début d'année 2016 nous permet de redynamiser certains projets et nous souhaitons d'ici fin 2016 terminer les projets débutés et avancer ceux annoncés depuis longtemps.

En parallèle...

En parallèle de tout cela, nous essayons d'améliorer notre communication par la diffusion des [newsletters](#) et la dynamisation de la [page Facebook](#). Nous menons également une réflexion sur comment rendre plus visibles les projets, leur avancement et leur besoin en volontaires. Cela passe entre autres par un travail d'harmonisation graphique et techniques des sites internet www.ofpn.fr et www.neuropsychologie.fr.

Nous avons bien conscience du gros travail qui nous attend encore à ce niveau mais des modifications sur le site de l'OFPN seront visibles rapidement.

Se réunir en assemblée générale physique fait également partie de cette envie de communiquer et d'échanger directement avec les adhérents. Nous espérons que vous serez enthousiastes face aux projets qui vous seront présentés et que cela vous confortera dans votre choix d'avoir adhéré à cette association.

Et 2016 alors ?

Après un an d'ouverture des adhésions, cette année 2016 est un tournant puisqu'elle nous permet de voir si les premiers adhérents continuent à nous faire confiance et renouvellent leur adhésion. Nous sommes au 1er avril 2016 à 582 adhérents. Nous étions à 435 adhérents au 1er avril 2015. Une majorité de membres a donc renouvelé et des nouveaux collègues ont adhéré. Pour autant, nous n'oublions pas ceux qui ne souhaiteraient pas renouveler leur adhésion et nous essayerons d'en savoir les raisons pour pouvoir, dans la mesure du possible, y travailler.

Par ailleurs, nous avons organisé en début 2016 des élections anticipées afin de renforcer l'équipe du conseil d'administration. La démission de Raphaëlle Amendola après celle de Dominique Cazin avait laissé l'équipe d'administration au nombre de huit. Ces élections ont permis de compléter l'équipe avec cinq membres supplémentaires.

2016 sera également riche en événements avec notamment en octobre le CNNC 2. La présence à l'assemblée générale de la présidente du comité d'organisation locale, Catherine Franconie, a été l'occasion de remercier son équipe pour l'important travail déjà effectué et le dynamisme dont ils font preuve. L'occasion également de remercier les membres du comité scientifique qui vont avoir la dure tâche de sélectionner les communications et ont déjà commencé à expertiser les propositions reçues. Merci aux orateurs qui se sont lancés !

Un autre projet qui nous animera cette année est la participation aux réflexions des organisations professionnelles de psychologues concernant la déontologie. Une consultation publique a été diffusée par le GiRéDeP (groupe inter-organisationnel pour la réglementation de la déontologie des psychologues), relayée par l'OFPN. Une journée publique de débats sera organisée en novembre prochain, à laquelle l'OFPN

participera. Nous espérons à cette occasion pouvoir porter un positionnement officiel correspondant à l'avis de nos adhérents.

Conclusion

Pour terminer ce rapport moral, évoquons le fait qu'en 2017 auront lieu les élections de renouvellement du conseil d'administration. Nous espérons que vous serez nombreux à candidater pour poursuivre le travail de cette belle association, de NOTRE organisation ! Merci également aux membres du CA, anciens et actuels, pour leur motivation à toute épreuve et le temps qu'ils consacrent pour l'OFPN !

Sandrine Chicherie, *Présidente*

Assemblée générale 2016

Rapport financier

Les adhérents de l'Organisation Française des Psychologues spécialisés en Neuropsychologie (OFPN) se sont réunis en assemblée générale le **samedi 2 avril 2016** de 13h30 à 16h30 à **Paris**. Le présent rapport financier leur a été présenté.

Charges et produits en 2015

Charges 2015

Les charges 2015 s'élèvent à 10 840,90 €, réparties comme suit :

- Frais de déplacement (assemblée générale, rencontres en région) : 3 773,97 €
- Location de locaux (assemblée générale, CNNC 2) : 1 968,78 €
- Frais de gestion du portail numérique : 3 186,19 €
- Frais bancaires : 1 713,31 € (dont PayPal : 1 597,82 €)
- Assurance : 53,85 €
- Divers (inscription au journal officiel, frais de bureau) : 144,80 €

Produits 2015

Les produits 2015 s'élèvent à 55 077,31 € répartis comme suit :

- Adhésions : 41 905 €
- Don de Neuropsychologie.fr : 11 965,31 €
- Réserve de trésorerie 2014 : 1 207,09 €

Compte de résultat 2015

Le bilan financier 2015 est résumé dans le tableau suivant :

Produits	55 077,40 €
Charges	10 840,90 €
Excédent à affecter	44 236,50 €

Notre association étant à but non lucratif, nous ne devons pas dégager de bénéfices. Nous sortons un report à nouveau de 44 236.50€, qui sera affecté aux projets 2016.

Budget prévisionnel 2016

Charges prévues

Les charges à envisager pour la suite de l'année 2016 s'élèvent à 76 570 €, répartis comme suit :

- **Fonctionnement de l'association** : 5 870 €
 - Frais de déplacement (assemblée générale, rencontres en région, ...) : 5 000 €
 - Location de locaux (assemblée générale) : 660 €
 - Assurance : 110 €
 - Divers (frais de bureau) : 100 €
- **Avance de trésorerie pour le CNNC 2** : 45 000 €
- **Gestion du portail numérique (licences, serveurs, ...)** : 6 000 €
- **Refonte des sites par un webdesigner** : 16 500 €
 - Premiers pas et mises à jour de sécurité : 1 500 €
 - Refonte des sites par un webdesigner : 15 000 €
- **Frais bancaires** : 1 600 € (dont PayPal : 1 427 €)
- **Communication** (frais de graphiste pour 3 plaquettes) : 1 600 €

Projets de dépenses à discuter :

- Embauche éventuelle d'un salarié (contrat aidé ou missions ponctuelles) : 16 700 €
- Provision pour le CNNC 3 en 2018 : 22 500 €
- Projet d'aide à la formation en région (pour les associations partenaires) : 15 000 €

Produits prévus

Les produits attendus s'élèvent à 86 915 € :

- Adhésions : 37 415 €
- Inscriptions au CNNC 2 et stands : 49 500 €

Yaële Spirli, *Trésorière*
Anne-Marie Cauletin-Gillier, *Trésorière adjointe*

Assemblée générale 2016

Rapport d'activité

Les adhérents de l'Organisation Française des Psychologues spécialisés en Neuropsychologie (OFPN) se sont réunis en assemblée générale le **samedi 2 avril 2016** de 13h30 à 16h30 à **Paris**. Le présent rapport d'activité leur a été présenté.

Le Conseil d'Administration

Bilan des activités 2015

Les activités du conseil d'administration (CA) durant 2015 se sont réparties comme suit :

- Gestion de l'association :
 - Gestion des adhésions
 - Coordination des commissions et des groupes de travail
 - Réunions du conseil d'administration (mars, juin, octobre, décembre)
 - Préparation des élections partielles du CA
- Activités de communication :
 - Gestion des différentes adresses de contact
 - Nombreux échanges sur le [forum](#)
 - Rédaction et diffusion de 3 [newsletters](#) (janvier, mai, septembre)
- Représentation de l'association :
 - Juin 2015 : Intervention aux Entretiens Francophones de la Psychologie à Nancy
 - [Symposium sur la neuropsychologie](#)
 - [Table ronde des organisations](#)
 - Octobre 2015 : Présentation de l'OFPN et échanges avec les membres du bureau de la SNLF
 - Novembre 2015 : Représentation à la journée débat organisée par le Journal des Psychologues sur les 30 ans du titre de psychologue
 - Novembre 2015 : Positionnement officiel pour soutenir la [pétition de la FFPP et de l'AEPU](#) sur la sélection en master de psychologie

Mouvements dans l'équipe du CA

En novembre 2015, Raphaëlle Amendola (trésorière) a présenté sa démission du conseil d'administration de l'OFPN. Nous lui adressons nos plus vifs remerciements pour le travail qu'elle a réalisé au sein de l'équipe.

En février 2016, des élections anticipées ont été organisées afin d'étoffer l'équipe d'administration. Ont rejoint le CA : Anne-Marie Cauletin-Gillier, Mathieu Hainselin, Mathilde Muneaux, Jacqueline Pho et Benoît Selingue.

Les postes vacants du bureau de l'association ont ainsi pu être occupés. Grégoire Wauquiez a été élu vice-président, Yaële Spirli est devenue trésorière et Anne-Marie Cauletin-Gillier a été élue au poste de trésorière adjointe.

Sandrine Chicherie, *Présidente*

Remerciements

Les membres du conseil d'administration tiennent à remercier l'ensemble des membres des groupes de travail !

E. Akdogan, W. Aktas, V. Andrawos, C. Arangoïs, A. Arents, C. Arnaud, L. Arnaud, A. Baillard, C. Becqueriaux, J-P. Becvort, M. Bedecarrax, I. Bédu, A. Belmont, A. Bernard, C. Bertola, M. Bertoux, P. Bertrand, M. Besnier, A. Besozzi, E. Bit, A. Blanc, A. Bolteau, S. Bonnoron, V. Bourrat-Salducci, C. Cardon, L. Cardona, P. Caudron, D. Cazin, L. Chaix, S. Chancenotte, M. Chatellier, P. Chieusse, B. Chiotti, A. Choquart, K. Collomb, X. Corveleyn, C. Dayet, E. Deininger, Y. Demazières-Pelletier, N. De Reviere, J. Deshayes, C. Dessoubrais, C. De Tauriac, B. Dieudonné, C. Dubosq, J. Dumalin, L. Elbaze, L. Eloy, J. Erkès, C. Ferré, V. Ferrer, C. Franconie, L. Frère, A. Gallic, M-C. Gély-Nageot, F. Gierski, R. Giffard, I. Gosselin, Y. Gounden, F. Gros-Balthazard, S. Guiraud, G. Heim, C. Hou, A. Jagut, L. Jehel, P-Y. Jonin, E. Kamara, F. Lagneau, T. Laguillier, M.Langlais, A. Launay, P. Le Maléfan, A. Le Meur, K. Lebreton, P. Leclef, C. Lembré, G. Lepage, R. Levasseur, A. Lions, S. Loynard, R. Magne, G. Maigret, D. Makowski, L. Malvy, S. Marey, M. Maria, C. Mertz, M.O. Méry, T. Meunier, J. Meyer, B. Michel, R. Miranda, C. Montaigne, D. Moreau, J. Moreau, N. Moreau, C. Moroni, L. Morvan, C. Moulin, B. Nevers, C. Olivier, R. Olivier, J. Parouty, A. Pavard, M. Pernici, G. Pérodeau, L. Perrault, A. Philibert, L. Picard, M-A. Picard, E. Pineau-Chardon, V. Pongérard, S. Pontzele, J. Pothier, D. Poulet, A. Prouteau, V. Quaglino, F. Radiguer, S. Raffard, A. Rampazzo, S. Rappenecker, M. Rebattel, P. Renaudin, E. Richaud, P. Rigault, M. Riva, M. Robin, J-L. Roulin, M. Roulin-Charitar, G. Rouyre, E. Rozec, H. Sellier-Chirat, L. Senouci, G. Silvestre-Beccarel, S. Soury, L. Spéna, J. Spengler, J. Stephan, S. Suarez, L. Taillemite, C. Talbot-Mahmoudi, M. Tissier, M. Turbet Delof, N. Uzun, M.A. Vandaele, I. Verlut, M-P. Vernier, B. Vignal, V. Voltzenlogel, A. Wadoux, J. Weber, S. Willems et J. Wrobel.

Soit 153 membres sur 721 en 2015, 21 %, ce qui représente déjà un très bel élan de participation !

Et vous, comment pouvez-vous contribuer à la vie de l'association ?

Nous remercions également les adhérents de l'OFPN !

La commission Formation initiale

Objectifs de la commission

- Réflexion en profondeur sur la formation initiale des étudiants, en concertation avec les universitaires.
- Réflexion sur ce qui définit un psychologue spécialisé en neuropsychologie avant d'adapter les critères d'adhésion à l'OFPN.

Nouvelle organisation de la commission

Sandrine Chicherie a quitté ses fonctions de co-responsable de commission. Viennent renforcer l'équipe, aux côtés de Marie de Montalembert, Mathieu Hainselin et Mathilde Muneaux.

Bilan des activités 2015

Poursuite et développement des activités initiées en 2014 avec deux axes de travail principaux :

- Carnet de stage
- Critères d'adhésion à l'OFPN

Les débuts de la commission ont principalement consisté à travailler à la reconnaissance de l'OFPN en tant que partenaire de travail pour les universités et les instances représentatives des psychologues (FFPP, SNP, ...).

Concernant le carnet de stage :

- Création d'un groupe de travail et lancement des activités : sept professionnels ainsi que huit universités (Amiens, Bordeaux, Caen, Franche-Comté, Lille, Montpellier, Nanterre et Reims) et des représentants de la FFPP et du SNP sont parties prenantes du groupe de travail. L'objectif des mois à venir sera de poursuivre les contacts et de solliciter les associations étudiantes.
- Sollicitation des associations partenaires de l'OFPN afin d'obtenir une synthèse de leurs avis concernant le carnet de stage. Participation des associations suivantes : NeurPsy-PACA, CNPNM (Bretagne), APNB (Bourgogne), A2PSN (Picardie), Neuropsych77, Anepsya (Auvergne), NEO (Loire-Atlantique), CPCN (Ile-de-France). Retour prévu pour fin mai 2016.

Concernant les critères d'adhésion :

- Contexte : Actuellement une trentaine de masters proposent une formation (professionnelle ou de recherche) en neuropsychologie, dont le contenu est très hétérogène. Pour s'inscrire à l'OFPN, il faut être diplômé d'une université référencée. Quels critères utiliser pour qu'une formation diplômante soit référencée par l'OFPN (nombre d'heures de stage, d'heures d'enseignement théorique en neuropsychologie, ...) ? Faut-il intégrer tous les masters prônant une orientation en neuropsychologie ? Doit-on se baser sur les deux ans que durent le master ou seulement sur le master 2 ?
- Réflexion sur les objectifs du groupe de travail :
 - o Référencer toutes les formations existantes.

- Mettre en place des critères objectifs pour déterminer ce qui fait qu'un psychologue peut être considéré comme spécialisé en neuropsychologie.

Bilan partiel 2016 et projets

- Carnet de stage national utilisable et diffusable pour les inscriptions en master 2 en 2017.
- Lancer le groupe de travail sur les critères d'adhésion en mai 2016 et recruter des membres pour y participer.
- Initier un projet de livret pour les tuteurs / tutrices de stage pour les aiguiller dans l'accueil des stagiaires (projet qui dépendra des volontaires prêts à s'investir).

Marie de Montalembert
Mathieu Hainselin
Mathilde Muneaux
Responsables de la commission

La commission Formation continue

Objectifs de la commission

- Faciliter l'accès des psychologues spécialisés en neuropsychologie à des formations de qualité afin de favoriser une pratique clinique de haut niveau en neuropsychologie
- Organiser tous les deux ans le Congrès National de Neuropsychologie Clinique (CNNC)

Bilan des activités 2015 et début 2016

- Maintien des partenariats avec les éditeurs et organismes de formation suivants : Livity formations, AG&D, Coridys et John Libbey.
- Mise en place d'un nouveau partenariat : Les Samedis de Neuropsychologie de Nice.
- Donner plus de visibilité aux partenaires de l'OFPN sur le site Internet
- Lancement de l'organisation du deuxième CNNC : nombreux échanges sur l'identité de ce congrès. Merci aux nombreuses personnes impliquées dans cet événement, autour des cinq membres du comité de coordination :
 - o Le comité local (12 membres de l'association RMPN – Regroupement méditerranéen des psychologues cliniciens spécialisés en neuropsychologie)
 - o Le comité scientifique (13 membres)
 - o Le comité chargé de l'administration, du secrétariat et de la communication.

Calendrier général de l'organisation du CNNC

- 2014 : Premiers échanges et contacts avec les organisateurs du CNNC 1
- Mars-avril 2015 : Constitution du comité de coordination. Diffusion du cahier des charges et appel à volontaires pour le comité local.
- Juin 2015 : Partenariat avec le RMPN qui se constitue comité local. Sélection de la salle et des dates du congrès.
- Juin-juillet 2015 : Contact avec le comité scientifique du CNNC 1. Constitution du comité scientifique du CNNC 2.
- Novembre 2015 : Diffusion de l'appel à communication.
- Mai 2016 : Ouverture des inscriptions.

Activité du comité de coordination

- Rédaction d'un cahier des charges en lien avec le CA (mars 2015)
- Appel à volontaires pour le comité local (avril 2015)
- Sélection d'un comité local (juin 2015)
- Contact avec le comité scientifique CNNC 1 (juin 2015)
- Constitution du comité scientifique CNNC 2 (juillet 2015)
- Coordination de la mise en page du site Internet
- Coordination de la réception des propositions de communication (2016)
- Gestion de l'adresse mail du CNNC

- Coordination du groupe de travail sur les partenariats (septembre 2015 à avril 2016)
- Organisation des inscriptions avec le bureau des congrès de Nîmes

Activités du comité d'administration et de communication

- Elaboration du dossier partenaire (septembre à décembre 2015)
- Contact avec les partenaires (20 partenaires potentiels contactés depuis janvier 2016)
- Maintenance et mise à jour du site internet
- Réception et anonymisation des propositions de communication (2016)
- Gestion de la trésorerie

Activités du comité d'organisation local (RMPN)

- Demandes de devis pour les salles et les traiteurs
- Participation au choix de la salle et des dates
- Visites des salles, notamment de l'espace exposant
- Gestion des grilles d'exposition
- Lien entre l'OFPN et les responsables de la salle des congrès
- Participation à la rédaction du dossier partenaire
- Organisation de la soirée festive
- Demandes de subventions (mairie, département, région)
- Participation à l'organisation de l'accueil

Activités du comité scientifique

- Rédaction de l'appel à communication
- Réflexions sur les critères d'évaluation des résumés
- Mars 2016 : choix des orateurs invités et début des contacts
- Mars 2016 : 51 propositions de communication reçues et prolongation de l'appel à communication

Projets 2016-2017

- Maintien des partenariats avec les éditeurs et organismes de formation
- Centralisation des informations sur les droits à la formation (relancer le projet débuté en 2014)
- Organisation de formations dans les régions, en lien avec la commission Lien avec les association (projet qui dépend de l'implication de formateurs potentiels)
- Renouveler les démarches pour l'obtention d'un numéro d'organisme formateur

Virginie Mattio
Hélène Vichard
Responsables de la commission

La commission Réflexion sur les pratiques et visibilité de la spécialité

Objectifs de la commission

- Améliorer la visibilité des missions, des activités et des compétences des psychologues spécialisés en neuropsychologie

2 axes :

- Réflexion sur les pratiques et leur évolution : favoriser les échanges autour des pratiques professionnelles, recherche de consensus dans le respect de la diversité
- Améliorer la connaissance et la visibilité de la spécialité : rédiger et diffuser des fiches d'information, des écrits sur les pratiques, des synthèses, ...

Bilan des activités 2015

- Groupe de travail « Plaquettes d'information »
- Groupe de travail « Le bilan neuropsychologique chez l'enfant TDAH »
- Groupe de travail « Enquête sur les pratiques des MDPH »

Pour une meilleure connaissance de notre spécialité

Diffusion de plaquettes d'information :

- A destination du grand public : « Vous avez rendez-vous pour un bilan neuropsychologique en consultation mémoire »
- A destination des autres professionnels, notamment médecins : « Le rôle du psychologue spécialisé en neuropsychologie en service de ... »
 - o Service de médecine physique et de réadaptation
 - o Psychiatrie
 - o SSR et médecine gériatrique

Un graphiste a été sollicité pour la mise en page des plaquettes.

Pour réfléchir sur nos pratiques et les faire évoluer

En 2015 ont été diffusées des [recommandations de bonnes pratiques](#) de la HAS concernant la conduite automobile après lésion cérébrale. L'OFPN a participé à la relecture de ces recommandations.

Elaboration d'un guide de pratique professionnelles : le bilan neuropsychologique chez l'enfant avec suspicion de TDAH.

1/ Partie théorique : sélection, traduction et synthèse en français de différents textes de synthèse de la littérature anglo-saxonne.

2/ Partie étude de cas : sélection, traduction et synthèse d'études de cas de la littérature anglo-saxonne, travail sur des études de cas francophones dans un objectif d'évolution des pratiques.

3/ Rédaction finale et diffusion.

4/ A plus long terme ? Etude des qualités psychométriques des tests disponibles et utilisés plus spécifiquement dans les bilans d'enfants TDAH, en lien avec la commission Psychométrie.

Pour améliorer la visibilité de notre spécialité

Enquête sur les pratiques des MDPH.

Constat : Selon les départements, il existe une très grande disparité dans les habitudes des MDPH.

Objectifs :

- Faire un état des lieux de leurs habitudes par rapport à la prise en compte du bilan neuropsychologique dans l'évaluation du handicap. Questionner les financements des bilans et des prises en charge.
- Recrutement de correspondants dans chaque département qui prendront contact avec la MDPH.
- A plus long terme : Tenter d'améliorer les pratiques et réfléchir ensemble à des propositions pour rendre plus accessibles les bilans et les prises en charge neuropsychologiques.

Projets 2016-2017

Pour améliorer la visibilité et la connaissance de notre spécialité

Poursuivre la diffusion d'informations sur notre rôle.

- Recensement des plaquettes / vidéos existants (travail en cours)
- Classement des différentes plaquettes par thèmes, publics concernés, pertinence, ...
- Réflexion sur la diffusion des plaquettes existantes (forum, site, ...) qui concernent directement notre profession ou qui sont des documents ressources
- Rédaction de nouvelles plaquettes ou autres supports d'information
- Bien cibler nos interlocuteurs (médecins libéraux, directeurs de structures, médias, associations de familles, écoles, ...)
- Diversifier les supports

L'ensemble de ces projets nécessitent l'implication de volontaires pour pouvoir être mis en place.

Pour réfléchir à nos pratiques et les faire évoluer

Encourager, soutenir les travaux de collègues

En 2014-2015 : contact avec des collègues qui sont impliqués dans des réflexions sur leur pratique, au niveau local ou via d'autres organismes :

- Le psychologue spécialisé en neuropsychologie en CMPP (centre médico-psycho-pédagogique)
- Le psychologue spécialisé en neuropsychologie en SAMSAH (service d'accompagnement médico-social pour adulte handicapé)
- Le psychologue spécialisé en neuropsychologie en consultation mémoire
- Les missions de formation du psychologue spécialisé en neuropsychologie.

Echanges sur la rédaction d'une trame de questionnaire qui pourrait être commune à la réflexion sur les pratiques dans différents lieux.

Que propose l'OFPN ? Un espace d'échange réservé sur le forum, la diffusion d'appels à participation ou de sondages via le forum et les associations locales, un soutien à la diffusion des travaux. Certains de ces travaux pourront être relayés ou officialisés par l'OFPN via des groupes de travail.

Autres projets évoqués par les adhérents

- Réflexions sur le remboursement des actes
- Neuropsychologie et nouvelles technologies : aide à la cotation, utilisation d'outils connectés
- Autour de la conduite automobile : fiche d'information pour les médecins généralistes, conduite automobile et personnes âgées.

Que peut proposer l'OFPN ? Participer à l'écriture détaillée des projets, chercher des personnes motivées pour y participer, ouvrir un espace de travail privé sur le forum, diffuser des sondages, des questionnaires, demander des avis (via le forum ou via les associations locales), aider à la recherche bibliographique, soutenir la diffusion des travaux issus du groupe de travail, aider à trouver des partenariats pour la réalisation technique d'un nouvel outil, ...

⇒ Quelles priorités pour l'OFPN ? Dans quels projets les adhérents veulent-ils s'investir ?

Hélène Vichard
Virginie Biscay
Responsables de la commission

La commission Liens avec les associations locales et internationales

Objectifs de la commission

- Entretenir un lien fort avec les associations et regroupements locaux de psychologues spécialisés en neuropsychologie
- Favoriser la communication entre les régions et l'OFPN
- Proposer et soutenir des projets collaboratifs en direction des associations locales
- Développer des contacts à l'international avec les associations similaires à l'OFPN à l'étranger

Bilan des activités 2015

- Poursuite et développement des activités initiées en 2014
- Trois axes de travail :
 - o Référencement et communication
 - o Soutien à la création et au développement
 - o Mutualisation des travaux associatifs

Référencement et communication

- Liens établis avec 30 regroupements et associations locales
 - o Désignation de référents locaux
 - o Contacts réguliers par mail
- Visites en région : 11 associations déjà visitées
 - o Présentation de l'OFPN
 - o Rencontre des associations locales
 - o Recueil des attentes
- Développement de l'espace référent sur le forum : support d'échange et d'émulation inter-associatif
- Associations partenaires : partenariat symbolique ET concret : 10 associations partenaires en 2015 (+3 en 2016). APNB (Bourgogne), NeuroPsy-PACA, NeuroPsy 26-07 (Rhône-Alpes), NEO (Pays de la Loire), ANC (Centre), A2PSN (Picardie), RMPN (Languedoc-Roussillon), Anepsya (Auvergne), Neuropsych88, CBPNM (Bretagne), NeuroPsy-Rhône (Rhône-Alpes), psyNmip (Midi-Pyrénées), ANFC (France-Comté).
- Sollicitation de l'avis des associations. Exemple : projet « carnet de stage » mené par la commission Formation initiale : 8 associations participantes.
- Développement de l'axe international :
 - o Réunion avec le bureau de l'ABPN (Belgique)
 - o Lancement d'un nouveau projet « Neuropsychologues à l'international »

Soutien à la création et au développement

- Création d'un « Pack asso » : document d'intérêt pour le fonctionnement associatif (exemples de statuts, documents de réflexion, fiches conseil, documents d'aide à la gestion, ...). Ces documents ont été transmis à 9 regroupements dont 4 ont déjà évolué en association de loi 1901.

- Création d'un espace d'échange collaboratif inter-associatif : il s'agit d'un forum privé dédié aux référents locaux abordant des sujets d'intérêt pour les associations et notamment des trucs et astuces à partager (comment bénéficier d'un abonnement groupé à une revue, comment organiser une journée de formation, comment faire venir un intervenant extérieur, ...).
- Mise à disposition d'un site web pour les associations partenaires, en collaboration avec la commission internet : URL de type www.asso.neuropsychologie.pro et d'une adresse mail contact@asso.neuropsychologie.pro. Six associations partenaires en bénéficient actuellement.

Mutualisation des travaux associatifs

- Mise en place du système :
 - o Edition d'une notice explicative, de supports de gestion
 - o Création d'un catalogue (déjà 35 références)
 - o Présentation du projet aux associations locales
- Lancement officiel début 2016 ([cliquer ici](#) pour la notice explicative) : premières associations, premières utilisations.

Bilan partiel 2016 et projets

- Poursuite et développement des activités initiées en 2015
- Création d'une « fiche gestion » : document détaillant l'ensemble des activités réalisées dans le cadre de la commission (aspects techniques, procédures...) afin de faciliter la répartition des tâches et leur pérennisation.
- Lancement d'un groupe de travail « neuropsychologues à l'international »
 - o Référencement des associations nationales à l'étranger
 - o Prise de contact et collecte d'informations
 - o Edition de documents de synthèse sur la situation des autres pays
- A venir : une campagne de recrutement.

Grégoire Wauquiez
Responsable de la commission

La commission Observatoire

Objectifs de la commission

- Réalisation d'enquête et de sondages en lien avec les travaux et objectifs de l'OFPN

Notre objectif général est de mieux connaître notre spécialité et nos pratiques par la réalisation d'états des lieux et l'observation de l'évolution de notre spécialité. Les données chiffrées récoltées par cette commission constituent des arguments de points dans nos revendications, nos projets et nos communications.

Globalement, les activités de cette commission suivent un schéma similaire :

- Définition et clarification du projet : quels sont les objectifs de l'enquête, que cherche-t-on, comment vont être utilisées les données recueillies ?
- Elaboration du questionnaire : réflexion sur la formulation des questions et des réponses, de l'ordre de présentation des items, pré-test des questionnaires auprès de volontaires
- Démarches légales : lorsque les données sont nominatives, démarches auprès de la CNIL
- Diffusion : grâce à la commission Internet, diffusion par le site internet, le forum professionnel, les réseaux sociaux, les contacts de l'OFPN
- Analyse des résultats
- Rédaction : synthèses, fiches, articles
- Communication des résultats : diffusion des données

Bilan des activités 2015

Questionnaire d'adhésion à l'OFPN

- Objectif : Connaître les adhérents de l'OFPN
- Informations recueillies : données démographiques, formation initiale, lieux et conditions d'exercice, attentes vis-à-vis de l'OFPN
- Dispense n°8 de la CNIL : autorise une association à recueillir des informations nominatives sur ses membres

Ces données sont continuellement analysées, au rythme des nouvelles adhésions. Nous avons fait en sorte d'automatiser un maximum l'analyse des données mais une partie d'entre elles nécessite un traitement manuel, géré par des chargés de mission.

Un document de synthèse a été publié à partir des données 2015. Il est intitulé « Un an d'adhésions à l'OFPN : les chiffres 2015 » et [disponible en ligne](#).

Enquête sur les stages

- Objectif : Faire un état des lieux sur les conditions et pratiques des stages en neuropsychologie
- Deux axes :
 - o Psychologues (n=550) et étudiants (n=332) :

- Publication d'un supplément au numéro 3 de la revue : Ponchel et al. (2014). Etat des lieux des conditions et pratiques des stages en neuropsychologie en France. *Les Cahiers de Neuropsychologie Clinique 3 (Suppl.)*, S4-S32. (Téléchargement gratuit [ICI](#))
- Diffusion aux responsables de la FFPP et du SNP, utilisation dans certaines universités dans les TD de suivi de stage
- Publication d'un article dans la revue du SNP : Radiguer et Ponchel. (2015). Enquête nationale sur les stages en neuropsychologie. *Psychologues et Psychologies* 238, 14-16.
- Universitaire (n=16) : travail en collaboration avec Pr Gély-Nargeot (Montpellier) et Pr Quaglino (Amiens). Analyse et rédaction d'un article en cours début 2016.

Enquête sur les habitudes en psychométrie

- Objectif : Faire un état des lieux sur l'utilisation des données psychométriques par les psychologues spécialisés en neuropsychologie
- Projet proposé par Pierre Leclef en juillet 2014, issu d'un projet local de l'APNB (Bourgogne)
- Elaboration du questionnaire, diffusion et analyse courant 2015 : 547 participants.
- Courant 2015 : communication orale des premiers résultats en région.
- En cours : rédaction d'un article pour diffusion des résultats.

Enquête sur les conditions de travail et l'insertion professionnelle

- Objectif : Faire un état des lieux sur ce sujet selon deux axes l'insertion professionnelle et les conditions de travail des psychologues spécialisés en neuropsychologie
- Elaboration du questionnaire, diffusion et analyse courant 2015 : 602 participants.
- En cours : rédaction d'un article sur les aspects administratifs (contrats, salaires, ...).

Bilan partiel des activités 2016 et projets

- Finalisation des projets en cours
- Poursuite du traitement continu du questionnaire d'adhésion
 - Départ d'Anne-Marie Cauletin-Gillier (chargée de mission en 2015)
 - Recrutement de deux nouvelles chargées de mission : Elise Deininger et Laurène Perrault
- Volonté de recrutement d'un nouveau responsable de commission (appel en cours mais aucun candidat à ce jour).
- Idées de prochaines enquêtes : satisfaction des adhérents, doctorat en neuropsychologie, réflexion sur le projet de recensement national

Amélie Ponchel
Grégoire Wauquiez
Responsables de la commission

La commission Internet

Objectifs de la commission

- Gérer les activités de l'association en lien avec le web

Activités régulières

- Gestion des sites internet en lien avec l'OFPN :
 - o www.ofpn.fr
 - o www.cahiersdeneuropsychologieclinique.fr
 - o www.cnc.fr
 - o Sites des associations partenaires
- Gestion de la plateforme d'adhésion à l'OFPN et de la plateforme de paiement des cotisations
- Gestion du forum professionnel www.neuropsychologie.fr (administration et modération) et de l'annuaire professionnel
- Régulation des accès aux espaces privés pour les groupes de travail
- Diffusion des newsletters et envoi des courriers de masse pour l'association
- Gestion des réseaux sociaux : chargé de mission Benoît Selingue
 - o Plus de 2660 personnes suivent notre [page Facebook](#).
 - o Notre [compte Twitter](#) compte 100 followers.

Bilan des activités 2015

- Fiches de lecture, dont l'objectif est d'initier des échanges sur de nouveaux sujets sur le forum, faire découvrir à la communauté des thématiques ou des sujets parfois méconnus et susciter le partage de données de la littérature.
 - o Huit fiches ont été publiées en 2015 (+ 1 en 2016). En attente de volontaires pour travailler sur d'autres fiches.
- Débat sur les pratiques de modération du forum :
 - o Pré-test auprès de 12 membres du forum
 - o Sondage anonyme diffusé du 15 décembre 2015 au 31 janvier 2016
 - o Synthèse en cours de rédaction.
- Rédaction de fiches de procédure destinées aux administrateurs pour assurer la pérennité de fonctionnement du site
- Création d'un tutoriel vidéo « Comment ajouter un nouvel article » pour le site des Cahiers, afin de transmettre les connaissances techniques pour la gestion courante du site.

Mouvements dans l'équipe

- Anne-Marie Caulet-Gillier est passée de modératrice à administratrice.
- Anne-Marie Caulet-Gillier, Dominique Cazin et Guillaume Lepage sont devenus, aux côtés de Sandrine Chicherie et Virginie Biscay, « coordinateurs de commission », pour reconnaître officiellement leur implication dans la commission Internet.

- Benoît Selingue et Jacqueline Pho ont été nommés chargés de mission pour la gestion des réseaux sociaux et des sites internet de l'OFPN.

Harmonisation du site OFPN et du forum

Le site www.neuropsychologie.fr a été progressivement développé durant ces dix dernières années. Pour qu'il puisse être adapté à l'OFPN, un travail est nécessaire sur deux niveaux :

- Modifier la charte graphique, afin qu'elle corresponde à celle de l'OFPN
- Centraliser les bases de données des sites www.ofpn.fr et www.neuropsychologie.fr

Ce travail technique dépasse les compétences des bénévoles de l'association et nécessiterait un temps de travail considérable pour des non-professionnels de l'informatique. Un devis a donc été demandé à des professionnels, qui s'élevait à +/- 40 000 €. Ce montant étant trop élevé pour l'association, qui a d'autres priorités de dépenses, nous recherchons d'autres solutions. Nous avons pris contact avec un codeur en charge de lier les bases d'utilisateurs des sites avec un partage des frais avec l'AQNP (association québécoise des neuropsychologues).

Projets 2016

Certains projets sont d'ores et déjà amorcés :

- Mise à jour de la plateforme du forum (qui peut entraîner des difficultés d'affichage et d'utilisation des différentes options, nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée)
- Lier le site OFPN avec le forum
- Réorganiser et développer le site de l'OFPN : travail pour mettre en avant les productions de l'OFPN, les groupes de travail réalisés ou en cours, valoriser les bénévoles et rendre mieux visibles les besoins en volontaires pour certains projets.

D'autres projets sont envisagés :

- Créer et diffuser des vidéos d'informations sur la neuropsychologie
- Créer des tutoriels vidéos pour l'utilisation du forum et pour gérer les sites pour les associations partenaires
- Rendre plus visible l'équipe GA/GM (administrateurs et modérateurs) ainsi que les membres du CA avec leur présentation et leurs coordonnées pour faciliter leur contact
- Améliorer la signalétique entre forums publics accessibles aux non adhérents et forums réservés aux adhérents
- Dynamiser la section « Fiches de lectures » par un jeu-concours entre contributeurs

Sandrine Chicherie
Virginie Biscay
Anne-Marie Cauletin-Gillier
Dominique Cazin
Guillaume Lepage *Responsables de la commission*

La commission Revue

Objectifs de la commission

- Mettre en œuvre une revue de neuropsychologie clinique : *Les Cahiers de Neuropsychologie Clinique*
- Diffuser des articles pratico-cliniques rédigés par des cliniciens et à destination de cliniciens, participer à la communication sur notre spécialité, contribuer à la formation continue des collègues.

Pour ce faire, nous avons mis en place une revue en langue française à comité de lecture.

Fonctionnement de la revue

Le fonctionnement de cette revue repose sur un comité d'édition et de rédaction composé de quatre membres. Fin 2015, Mathieu Hainselin a quitté l'équipe et a été remplacé par Laurence Arnaud, qui vient ainsi rejoindre Raphaëlle Amendola, David Moreau et Amélie Ponchel.

Les activités du comité d'édition et de rédaction se décomposent principalement en deux axes :

- Gestion de la revue : définition de la politique éditoriale, diffusion, développement de la revue
- Edition des articles : de l'appel à communication à la mise en page, en passant par les échanges multiples avec les auteurs et les relecteurs des articles

Le travail de cette commission repose également sur la participation des auteurs d'articles et des relecteurs.

Bilan des activités 2015

Politique éditoriale

- Amélioration du fonctionnement existant :
 - o Retour des auteurs et relecteurs sur la première expérience de fonctionnement de la revue avec un comité de lecture
 - o Accompagnement méthodologique des auteurs et relecteurs : amélioration et ajustement des fiches-conseil et des consignes aux auteurs
 - o Mise à jour du site internet www.cahiersdeneuropsychologieclinique.fr
- Obtention d'un numéro e-ISSN auprès de la Bibliothèque Nationale de France pour officialiser l'existence de notre revue et la référencer au niveau national
- Réflexion sur les modalités de diffusion de la revue : les numéros sont réservés aux adhérents de l'OPFN pendant un an (ou jusqu'à publication du numéro suivant) et il a été décidé (et validé par le CA en juin 2015) de mettre ensuite les numéros en *open access*, c'est-à-dire en diffusion libre et gratuite pour favoriser la diffusion de nos articles aux collègues.
- Appel à volontaires pour la mise en page de la revue.

Numéros

- Numéro 3 finalisé en octobre 2014 et diffusé en 2015 lors de l'ouverture des adhésions de l'OPFN.

- Numéro 4 finalisé en janvier 2016 et en cours de mise en page pour diffusion prévue en avril 2016.
- Numéro 5 lancé fin 2015 avec un appel à communication autour de la thématique centrale de l'anxiété (et ouvert à toute autre thématique hors thème).

Bilan partiel 2016

- Elaboration d'un partenariat avec l'éditeur DeBoeck Supérieur qui nous a proposé de mettre en page notre revue. Nous mettons actuellement en place la maquette et finalisons la mise en page du numéro 4.
- Création d'un logo spécifique à la revue
- Numéro 5 en cours de relecture et corrections par les auteurs, pour une diffusion prévue fin 2016 – début 2017.

Amélie Ponchel
Raphaëlle Amendola
Laurence Arnaud
David Moreau
Responsables de la commission

La commission Psychométrie

Objectifs de la commission

- Centraliser et diffuser des informations consensuelles sur nos outils
- A plus long terme, participer à leur développement et à leur protection

Bilan des activités 2015

- Départ d'Amélie Ponchel de sa fonction de co-responsable
- Travail de synthèse sur le Trail Making Test toujours en cours :
 - o Synthèses sur les différentes versions et normes
 - o Qualités psychométriques, droits d'auteurs, ...
- Echanges au sein du CA pour mieux définir les enjeux et les objectifs de la commission
- Projet de recrutement d'un coordinateur de commission afin de dynamiser le groupe de travail (peu de disponibilités de la responsable actuelle)

Projets

- Finaliser la trame et le travail à propos du TMT
- Lancer un groupe de travail sur un nouvel outil

Virginie Biscay
Responsable de la commission

La commission Droits et statut

Objectifs de la commission

- Communiquer sur les aspects législatifs liés à notre profession et les particularités liées à notre spécialité
- Etre l'intermédiaire entre l'OFPN et les organisations professionnelles

Bilan des activités 2015

- Animation de la catégorie « Droits et statut » sur le forum professionnel
 - o Informer les collègues sur leurs droits, sur les nouvelles lois
 - o Diffuser les informations issues des syndicats
- Contacts et collaboration avec les organisations professionnelles relatives à la profession, en lien avec le CA et la commission formation initiale
- Réalisation d'une fiche de synthèse sur la certification EuroPsy et envoi à la FFPP pour avis et collaboration (en cours)
- Arrivée de Jonathan Meyer en tant que coordinateur de commission mais il a dû quitter ses fonctions fin 2015

Projets 2016

- Finaliser et diffuser la fiche de synthèse EuroPsy
- Mener une réflexion conjointement au CA et aux adhérents de l'OFPN sur la question de la déontologie
- Lancer un appel pour trouver un responsable de commission supplémentaire
- Créer d'autres fiches de synthèse selon les idées, les besoins et surtout les volontaires
- Informer les collègues sur les moyens mis à disposition par le SNP, la FFPP et la CGT pour toute question déontologique, éthique ou juridique.

Sandrine Chicherie
Responsable de la commission

Assemblée générale 2016

Synthèse des débats

Les adhérents de l'Organisation Française des Psychologues spécialisés en Neuropsychologie (OFPN) se sont réunis en assemblée générale le **samedi 2 avril 2016** de 13h30 à 16h30 à **Paris**. Nous vous présentons ici la synthèse des débats qui ont eu lieu.

Modalités de vote

Une question a été adressée : « Y a-t-il un quorum nécessaire pour validation des votes en AG ? »

Non, aucun quorum n'est nécessaire pour les assemblées générales ordinaires.

Echanges en lien avec le bilan financier

Aucune question ou remarque n'a été émise au sujet du bilan financier de l'OFPN.

Un vote l'a validé à l'unanimité.

Echanges en lien avec le montant des cotisations

La question a été posée du motif d'une cotisation réduite pour les adhérents internationaux (i.e. 15 €).

Les adhérents internationaux ne bénéficient que de l'accès au forum professionnel : ils n'ont pas accès aux Cahiers de Neuropsychologie Clinique, aux réductions auprès des éditeurs et organismes de formation partenaires et aux formations de l'OFPN. Ils n'ont pas non plus droit au vote lors des assemblées générales. Enfin, l'OFPN travaille à la reconnaissance et la visibilité de la neuropsychologie en France, objectif qui n'est pas nécessairement directement bénéfique aux personnes qui exercent à l'étranger. Ce statut a été créé afin de permettre aux collègues exerçant à l'étranger de pouvoir continuer à accéder au forum professionnel qu'ils fréquentaient avant la création de l'OFPN. Leur apport dans les discussions est particulièrement intéressant puisqu'il permet parfois de nous éclairer sur la place de la neuropsychologie dans d'autres pays ou sur les pratiques à l'étranger. Cela nourrit nos réflexions pour la défense de notre spécialité en France.

Après ces échanges, nous avons procédé à un vote qui a entériné à l'unanimité les montants et les modalités de paiement de la cotisation.

Echanges en lien avec les modifications du règlement intérieur

Aucune question ou remarque n'a été émise au sujet de ces propositions de modification.

Les votes les ont validés à la majorité des voix.

Echanges en lien avec le bilan d'activité

Avis global

Le bilan d'activité a donné lieu aux félicitations des adhérents présents et à leurs applaudissements. Certains ont pris la parole pour remercier l'OFPN (le CA et les membres des groupes de travail) pour le travail accompli.

Un vote à l'unanimité a validé le bilan d'activité 2015.

Le CA remercie les membres des groupes de travail qui ont œuvré à leur côté sur ces projets. De nombreuses idées restent à concrétiser et l'association a besoin de la participation du plus grand nombre pour poursuivre ses objectifs. Les collègues sont invités à participer et à prendre leur part dans cette démarche pour la reconnaissance de notre spécialité.

Priorisation des projets de l'OFPN

Les membres du CA ont interrogé les adhérents présents à l'AG sur les projets qui leur semblent prioritaires pour l'association.

Aucune réponse n'a été donnée à cette question.

Importance de la communication

Une adhérente est intervenue pour souligner l'importance de la communication interne et externe de l'association.

Les membres du CA ont tout à fait conscience qu'il s'agit d'une priorité pour donner plus de visibilité à l'OFPN. Benoît Selingue et Jacqueline Pho se sont portés volontaires pour aider à la communication sur le forum, les sites et les réseaux sociaux. Par ailleurs, nous tâchons de garder quotidiennement à l'esprit l'importance de communiquer sur nos activités.

Un adhérent a remarqué l'intérêt des actualités partagées sur Facebook. Il notait en particulier l'intérêt pour lui des informations concernant la neuropsychologie à l'étranger. Il soulignait l'importance de pouvoir piocher les informations qui intéressent et laisser de côté les autres sur ces communications sur les réseaux sociaux.

Les appels à volontaires pour les groupes de travail

Un adhérent a soumis l'idée d'indiquer sur la page Facebook de l'OFPN les besoins d'aide, les appels à volontaires pour des groupes de travail.

Nous voulons effectivement diffuser l'information largement. La question est surtout le fait que la page Facebook n'est pas accessible uniquement aux adhérents de l'OFPN.

Un adhérent a conseillé, pour mieux diffuser les demandes d'aide, de rédiger de courts textes pour décrire les demandes d'aide, afin d'inciter des gens à s'investir.

Nous remarquons que certains collègues n'osent pas s'impliquer (nous connaissons le « syndrome de l'imposteur »). Tous les adhérents à l'OFPN sont psychologues spécialisés en neuropsychologie et ont des

compétences et un point de vue à apporter. S'impliquer dans un projet, ce peut être réaliser une mission courte et/ou plus technique mais cela peut aussi être de coordonner un projet, d'être motivé pour le faire avancer. Pour la plupart des projets, il n'est pas nécessaire d'être un expert de la question mais surtout de venir avec son dynamisme et sa motivation. Il est d'ailleurs tout à fait possible de commencer par une tâche un peu plus technique/administrative pour ensuite se lancer dans la coordination d'un projet.

Un adhérent indique que parfois on s'inscrit dans un groupe de travail sans vraiment savoir ce qu'on va avoir à y faire. Il conseille de mieux préciser en quoi vont consister les tâches à réaliser. Un autre adhérent précise que l'engagement associatif sans deadline et sans impératif confronte à la difficulté de remettre à plus tard les projets. Il propose de contractualiser un peu plus les missions avec des sous-objectifs plus facilement accessibles, le besoin d'un cadre plus formalisé pour les membres des groupes de travail. Il dit apprécier l'aspect « familial » que peut avoir le fonctionnement associatif mais la nécessité de canaliser et de contractualiser un peu plus ce qui est attendu des uns et des autres.

Ces remarques ont été entendues par les responsables de commission qui vont s'appliquer à cadrer autant que possible les projets. Il a toutefois été souligné qu'il est assez difficile de formaliser et cadrer les tâches en amont des projets, ceux-ci étant liés aussi à une part d'imprévisible lorsqu'on s'engage dans des tâches nouvelles. Il faut en effet considérer que beaucoup des projets initiés par l'OFPN l'ont été pour la première fois, ce qui a sûrement induit d'essayer les plâtres... Le faible nombre de personnes impliquées dans les projets est également un frein puisqu'il cause de fait une plus grande charge de travail sur peu de personnes.

L'embauche d'un salarié

Un adhérent a questionné les fonctions du salarié qui pourrait être embauché à l'avenir par l'OFPN : serait-ce un webmaster ?

Les membres du CA ont décidé de lister les tâches et activités qui pourraient être déléguées et surtout se renseigner sur la gestion d'un salarié, notamment dans le cadre du télétravail / travail à distance. Le projet n'est à ce jour pas encore assez mûri pour le lancer et nous avons besoin d'un peu plus de recul avant d'embaucher un salarié.

A ce jour, de nombreuses tâches sont gérées par le CA, qui pourraient éventuellement être déléguées en partie à un salarié. L'embauche d'un salarié a donc pour le moment plutôt été envisagée pour des fonctions plus administratives ou de secrétariat. L'embauche d'un webmaster n'est pas un poste de dépense prévu pour le moment. Toutefois, l'intervention de professionnels pour la refonte du site sur une mission ponctuelle est prévue.

Un adhérent demande si l'embauche d'un salarié augmenterait la cotisation à l'OFPN ?

Non. Le CA envisage uniquement des projets qui sont réalistes en fonction du budget actuel de l'OFPN. Cette embauche a donc été envisagée sur la base de nos moyens actuels et n'entraînerait pas d'augmentation de la cotisation. Evidemment, la concrétisation de ce projet dépendra du nombre d'adhérents à l'OFPN dans les années à venir. Dans le même temps, le CA est conscient que l'embauche d'un salarié pourrait aussi, mécaniquement, augmenter les adhérents en augmentant la productivité de l'association et donc son intérêt pour les adhérents.

Amélie Ponchel, Secrétaire
Sandrine Chicherie, Présidente